

BNP PARIBAS
S.O.L.
Archives Historiques

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE
DE PARIS

EXERCICE 1960

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 60 Millions de Nouveaux Francs

R.C. : Seine N° 55-B-11.103 — N° B.F. : 49

RAPPORT

ADRESSÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

A LA COMMISSION DE CONTROLE DES BANQUES

BILANS AU 31 DÉCEMBRE 1960

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

RAPPORTS DE MM. LES COMMISSAIRES

IMPRIMERIE CHAIX — PARIS

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. FARNIER (Charles), *Président.*
GAUSSEL (Georges), *Administrateur, Président Honoraire.*
LAURENT (Charles), *Vice-Président.*
BOISSARD (Henri), *Administrateur.*
DAVEZAC (Henry), —
GONON (Maurice), —
JAMET (Adrien), —
LANDAIS (Georges), —
LEVARD (Georges), —
LONDOCHE (Henri), —
MASSOT (René), —
POILAY (Edwin), —

DIRECTION GÉNÉRALE

MM. BIZOT (Henry), *Directeur Général.*
BOYER (Jean), *Administrateur honoraire, Directeur Général-adjoint.*

CENSEUR

M. HUGUES (André).

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MM. BOUVIER (André). LELEU (Raymond).

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

à la commission de contrôle des banques

Au cours de l'année 1960, malgré les inquiétudes que les événements politiques ont éveillées à plusieurs reprises, l'activité économique a continué de grandir dans le monde, mais à un rythme plus faible au cours du deuxième semestre.

Depuis quelque temps, la production de certaines matières premières et celle des denrées exotiques avaient progressé bien au-delà de ce qui eût été nécessaire pour répondre à des demandes qui ont tendance à se stabiliser. La baisse des cours s'est accentuée; les tentatives en vue de l'enrayer ont obtenu des résultats pour le café, le sucre et l'étain, mais elles n'ont pas empêché un fléchissement ininterrompu du cacao, de la laine, du caoutchouc et des métaux non ferreux. Les pays insuffisamment développés qui tirent l'essentiel de leurs ressources de l'un ou de l'autre de ces produits, ont disposé d'un pouvoir d'achat amoindri; lorsque des progrès ont été réalisés, ils ont souvent été remis en cause par l'évolution démographique. Entre les nations qui disposent d'un potentiel économique constitué par l'effort de plusieurs générations et celles qui, nouvelles venues à l'indépendance, doivent améliorer le leur, l'écart tend plutôt à s'accroître. Les formules d'aide par

des organismes internationaux inspirées de l'intérêt commun des unes et des autres, relayent de plus en plus les contributions que les nouveaux Etats recevaient auparavant, sans atteindre toujours la même ampleur et la même efficacité.

Les grandes puissances ont dû s'adapter aux changements économiques qui ont suivi les mouvements politiques.

Aux Etats-Unis, après un premier semestre incertain, l'activité industrielle a graduellement décliné jusqu'à la fin de l'année. La sidérurgie et la construction automobile ont ralenti leurs cadences de fabrication ; les licenciements de personnel se sont multipliés et le chômage était, à la fin de l'année, proche d'atteindre le niveau le plus élevé constaté depuis la dernière guerre. Les prix de vente sont restés stables, mais les bénéfices des sociétés ont fléchi. Les banques fédérales ont à deux reprises réduit leur taux d'escompte et le loyer de l'argent a baissé de moitié. La récession n'en a pas été enrayée pour autant, mais aux difficultés économiques se sont ajoutées les préoccupations monétaires. Sans doute, l'excédent laissé par les échanges commerciaux a-t-il augmenté grâce à l'essor des exportations ; mais il ne couvre pas les dépenses exposées à l'étranger à des fins militaires ou privées en vue de venir en aide aux pays sous-développés. Des sorties de capitaux se sont produites à destination des principales places européennes soit pour des emplois temporaires soit pour le financement d'investissements durables ; la balance des paiements a fait apparaître un déficit croissant ; les encaisses métalliques n'ont pas cessé de s'amenuiser en même temps que le prix de l'or était en hausse sur le marché de Londres. Plusieurs décisions ont alors marqué le désir officiel de ne pas modifier la parité du dollar. La nouvelle administration américaine a hérité d'une situation délicate.

L'Europe a bénéficié d'une prospérité qui contraste avec le malaise des Etats-Unis ; la redistribution des réserves monétaires qui s'opère à son profit marque la fin de la situation privilégiée du dollar et une tendance à

une répartition plus égale de la production et des échanges dans le monde. L'équilibre n'en a pas pour autant été complètement rétabli. Les mouvements de capitaux ont provoqué sur certaines places une abondance de liquidités et des efforts ont été faits pour essayer de la restreindre ou d'en neutraliser les effets. Les pays du Marché commun, dont la situation économique a été soutenue par le développement de leurs échanges réciproques et dont la production globale est maintenant tout près d'égaliser la moitié de celle des Etats-Unis, ont été aussi les plus favorisés sur le terrain financier. Ils ont décidé d'accélérer le rythme du désarmement douanier mais ils ont ajourné les mesures d'harmonisation également prévues par le traité de Rome. Les tentatives de rapprochement entre la Communauté et l'Association européenne de libre échange n'ont pas abouti. Néanmoins, chez l'une et chez l'autre, l'évolution mène à l'abaissement des droits de douane et au développement du commerce extérieur. Les années à venir laissent présager une compétition commerciale d'autant plus âpre que les pays d'Europe orientale et d'Asie paraissent disposés à participer activement à cette lutte.

Dans le Royaume-Uni, l'activité industrielle s'est développée. Les fabrications d'acier et de produits chimiques ont battu leurs records antérieurs et seule la pénurie de main-d'œuvre a freiné l'essor du textile. Le nombre des chômeurs a diminué d'un quart et la hausse des salaires a dépassé celle du coût de la vie. Mais l'accroissement de leurs ressources a incité les consommateurs à satisfaire des aspirations longtemps contenues : les importations ont augmenté, tandis que les exportations restaient stationnaires ; l'écart entre les unes et les autres s'est élargi à tel point que la balance des paiements courants s'est soldée par un déficit. Les autorités monétaires qui avaient relâché prématurément un an et demi auparavant les contrôles sur le crédit ont dû édicter de nouvelles restrictions dès le mois d'avril et les renforcer en juin ; elles ont derechef réglementé les ventes à tempérament, créant ainsi un malaise chez les fabricants d'appareils électro-

ménagers et surtout dans l'industrie automobile à laquelle les marchés extérieurs se ferment ; les banques ont été astreintes à verser à l'Institut d'émission une fraction de leurs dépôts par application de mesures dont le principe avait déjà été adopté, mais qui n'étaient pas encore entrées en vigueur. Enfin le taux de l'escompte a été porté à 6 %, puis ramené en deux étapes à son niveau de janvier. Le loyer élevé de l'argent à court terme a provoqué un afflux de capitaux étrangers si bien que, malgré l'évolution défavorable des échanges commerciaux, les réserves de change se sont élevées facilitant le remboursement de la dette extérieure.

L'Allemagne a réalisé de solides progrès. La production et l'emploi ont atteint des niveaux sans précédent. Le marché charbonnier a trouvé un certain équilibre. La puissance de la sidérurgie s'est accrue. L'industrie automobile est la seule au monde à maintenir le volume de ses exportations. Le chômage a presque disparu et l'immigration de travailleurs étrangers a suppléé à l'insuffisance de la main-d'œuvre nationale. La hausse des salaires a retenti sur les prix de revient, mais, grâce à la baisse des produits agricoles, le coût de la vie a peu varié. L'essor du commerce extérieur s'est ainsi trouvé favorisé et l'Allemagne a pris une place exceptionnelle sur les marchés d'exportation. Les capitaux n'ont cessé d'affluer. Les investissements étrangers se sont intensifiés, les bourses de valeurs ont été très actives, la balance des paiements s'est soldée par un excédent et les réserves de change ont augmenté de plus d'un tiers. Les banques ont été invitées à deux reprises à majorer les réserves qu'elles sont tenues de laisser en dépôt chez l'Institut d'émission. Celui-ci a élevé deux fois le taux de l'escompte. L'Allemagne s'est trouvée en mesure de s'engager à accorder son aide financière aux pays insuffisamment développés.

En France, l'année s'est écoulée dans un climat de stabilité monétaire et de paix sociale. Treize nouvelles républiques ont, en Afrique noire, accédé à l'indépendance sans que les échanges commerciaux avec notre pays en aient été affectés, le volume des transactions réalisées étant au contraire en augmentation. La situation algérienne pèse encore lourdement sur l'ave-

nir et bien des motifs d'inquiétude subsistent. Le gouvernement, tout en constatant les heureux résultats de sa politique de redressement économique et financier, s'est préoccupé des questions qu'un avenir proche est susceptible de poser. Il a mis en application un programme destiné à assurer la transition entre le troisième plan de modernisation en voie d'achèvement et celui qui suivra.

Malgré une année en général favorable, le problème agricole ne paraît pas résolu. Les céréales n'ont créé de difficultés que pour leur stockage et leur écoulement. La production de betteraves industrielles a atteint un tonnage sans précédent. Il a fallu réglementer une fois de plus le marché des vins pour limiter les fluctuations de cours. Les disponibilités en viande se sont accrues au point de devenir excédentaires ; en l'absence de débouchés suffisants à l'exportation, l'intervention des organismes régulateurs n'a pas empêché les prix du bétail de fléchir. Un plan a été établi pour rénover les structures de la profession et garantir au milieu rural un niveau de vie en harmonie avec celui des autres catégories sociales ; la décision a été prise de favoriser les investissements agricoles par un concours budgétaire et de créer un fonds destiné à régulariser et à orienter les marchés.

La production industrielle a progressé plus vite que l'année précédente et a atteint les objectifs qui lui avaient été assignés par le plan. La hausse des prix de gros et celle de l'indice du coût de la vie ont été plus modérées qu'en 1959, tandis que celle des salaires n'était en moyenne que très légèrement supérieure. Les charbonnages ont continué la mécanisation de leurs procédés d'extraction en même temps qu'ils comprimaient leurs effectifs et fermaient certains puits ; les quantités extraites ont été réduites conformément au plan établi, mais les stocks ont cependant grossi. La consommation d'hydrocarbures n'a cessé de grandir ; elle a été alimentée pour une part importante par les ressources sahariennes. Pour transporter et distribuer les produits gazeux ou liquides, dont le volume croît sans cesse, le réseau des canalisations a été étendu et sa capacité augmentée. Le prix de l'acier a été relevé ; les techniques, les investissements, les ton-

nages et les exportations de la sidérurgie sont en progrès. De nouvelles usines d'aluminium sont entrées en service. L'essor de la chimie organique, notamment dans le domaine des matières plastiques, a dépassé les prévisions. Les filatures de laine et les tissages de coton ont bénéficié de commandes étrangères. Cependant, d'autres secteurs ont été moins favorisés. Les débouchés intérieurs de l'industrie automobile se sont élargis, mais le rythme des ventes à l'étranger a fléchi. Les fabricants d'appareils ménagers ont souffert d'une réduction de la demande. Le marché des machines agricoles n'a pas retrouvé son équilibre. L'activité du bâtiment est restée stationnaire et si l'année se termine en général dans une ambiance de grande activité, certains signes de faiblesse sont apparus.

Les résultats spectaculaires obtenus l'an dernier quant au commerce extérieur ont été renforcés. La France est passée de la cinquième à la quatrième place mondiale pour le montant global des échanges. Importations et exportations ont, en effet, progressé les unes et les autres de plus d'un quart et l'équilibre entre elles a été facilement maintenu. La proportion des biens d'équipement et des produits manufacturés dans les exportations a augmenté. La balance positive avec les pays de la Communauté économique européenne est devenue plus favorable encore pour la France, tandis que celle avec les Etats-Unis changeait de sens et devenait négative. Le maintien du niveau des prix intérieurs devrait permettre de consolider les résultats acquis en matière d'exportations, au moins pour les articles dont la production s'appuie sur un marché national suffisamment large. Il serait toutefois souhaitable que les exportations soient plus diversifiées, tant en ce qui concerne la nature des produits que leur destination. La saison touristique a fourni un contingent accru de devises et les investissements de non-résidents étrangers ont continué. La balance des paiements s'est soldée par un excédent supérieur aux prévisions. Les avoirs bruts en or et en devises couvrent maintenant la dette extérieure, mais ceux de l'Allemagne sont trois fois plus importants et ceux de l'Italie, dont l'endettement externe n'atteint pas le tiers de celui de la France, les dépassent de moitié.

Le gouvernement a poursuivi avec continuité la remise en ordre des finances publiques. Le budget a été présenté sous une forme nouvelle. L'augmentation des recettes a dépassé les estimations et les dépenses ont été contenues dans les limites arrêtées. La réforme fiscale qui doit aboutir à un impôt unique sur le revenu a donné lieu à un commencement d'application ; mais à côté des allègements de tarifs, il serait nécessaire de voir réaliser de sérieuses simplifications. Le Trésor public n'a pas connu de difficultés ; les souscriptions de bons et les opérations de ses correspondants lui ont suffi sans qu'il ait eu à recourir à aucune opération d'emprunt importante. La dette de l'Etat envers l'Institut d'émission a diminué.

L'augmentation des disponibilités monétaires a suivi le même rythme que l'année précédente, mais l'importance relative des dépôts en banque par rapport à la circulation monétaire n'a pas augmenté. La Banque de France a ramené le taux de l'escompte à 3 1/2 % ; de son côté, le Trésor a abaissé celui de ses bons. Les banques se sont efforcées de satisfaire les besoins de l'économie. Ceux-ci se sont encore amplifiés et malgré l'apport de capitaux extérieurs, la France n'a pas connu comme d'autres pays européens les inconvénients d'un excès de liquidités. Néanmoins, le Conseil national du crédit a institué une nouvelle mesure de contrôle quantitatif s'appliquant aux effets représentatifs de crédits à moyen terme et de créances nées à l'exportation. Cette mesure, connue sous le nom de coefficient de trésorerie, a été conjuguée avec un abaissement du montant des bons du Trésor obligatoirement souscrit par les établissements.

Notre établissement a appuyé le mouvement qui a animé l'ensemble de l'économie française. Toutes les formes de concours qu'il offre à sa clientèle ont été largement utilisées. Les remises de papier commercial se sont élevées à un chiffre qui n'avait jamais été atteint. Faute de pouvoir ajuster leurs ressources propres aux nécessités de leur fonds de roulement et à celles d'une concurrence qui s'exerce au profit des industries les plus concentrées et des plus gros centres, bien des entreprises petites ou moyennes ont dû recourir plus largement à nos facilités de caisse. Le gouvernement

s'est efforcé de remédier au déséquilibre qui s'accroît entre les affaires et aussi entre les régions. Nous avons donné notre appui total à son action. Pour l'octroi des crédits, nos directeurs de groupe disposent maintenant de pouvoirs aussi étendus que le permettent la centralisation nécessaire de notre trésorerie et l'adaptation de nos emplois aux besoins respectifs des différentes régions du territoire et des diverses branches de l'activité nationale. Au cours de ces dernières années, nous avons pris l'initiative de la fondation de plusieurs sociétés de développement régional ; nous participons au capital et à l'administration des autres ; ces sociétés ont accentué leur action dans un élan de solidarité auquel se sont associées les grandes firmes parisiennes soucieuses de contribuer, par la création de nouvelles usines, au succès du programme général de décentralisation.

Nous avons également apporté tout notre concours à la solution des problèmes que posent pour notre pays l'adaptation progressive au Marché commun, la libération des échanges et le développement du commerce international. Les entreprises, conscientes des transformations qui s'imposent à elles, nous ont demandé des crédits à moyen terme que nous leur avons accordés d'autant plus libéralement que nous y étions encouragés par l'attitude du Crédit national, dont la politique, tant en matière de réescompte que de prêts à long terme, a répondu au même objectif. Les facilités à l'exportation permettent aujourd'hui, à l'abri de garanties d'Etat, de financer la construction et la vente à l'étranger des équipements les plus modernes en acceptant des délais de paiement encore allongés. Après la réussite du contrat mexicain passé l'an dernier en association avec les banques européennes et dont l'exécution s'est étalée sur toute cette année, il n'y a guère eu de pays où nous n'ayons aidé les entreprises françaises à prendre pied. La France se heurte malheureusement dans ce domaine à la concurrence de nations de plus en plus nombreuses, prêtes à beaucoup de concessions pour s'implanter dans les états jeunes dont chacun a l'ambition de créer des ensembles industriels complets et autonomes.

Pour parfaire une tâche qui comporte encore tant de possibilités d'avenir,

les producteurs français disposent d'une monnaie et de crédits dont une haute autorité a pu dire, avec une compétence particulière, que le coût était inférieur à ce qu'il est partout en Europe. Les résultats acquis sont en effet considérables. Le taux de l'argent s'est trouvé réduit sous l'effet de l'abondance. Les commissions bancaires ayant déjà été diminuées, ce double mouvement a pesé lourdement sur les comptes de profits et pertes des banques, qui n'ont pu le supporter que grâce au développement du volume de leurs affaires et à une compression sévère de leurs frais généraux. Dans un certain nombre de cas le coût des crédits a pu encore être abaissé par le recours au marché monétaire. A Paris comme en province, nos collaborateurs sont maintenant rompus au maniement de tels mécanismes qui supposent de la part de leurs utilisateurs, dans une période où des variations dans la valeur relative des diverses monnaies redeviennent possibles, une grande prudence.

Désireuses de contribuer sans réserve au succès en France d'une politique d'expansion, les banques, dont les marges sont infiniment réduites et dont les possibilités de réescompte restent soumises à des restrictions officielles, sont tenues de rechercher un développement massif de leurs dépôts. La stabilité du franc, l'apport de capitaux étrangers, une certaine reconstitution de l'épargne, facilitent une action que nous nous efforçons, pour notre part, d'encourager par le recours à des méthodes de publicité modernes et surtout en multipliant nos contacts avec une clientèle nouvelle. Nous nous devons, malgré la charge que représente en effectifs et en argent l'installation de guichets, d'être présents partout où nous appelle la création de centres importants de population. C'est ainsi que nous avons ouvert des sièges permanents dans la région parisienne à Antony, Arnouville-lès-Gonesse, Bondy, Garches et Taverny et des bureaux de quartiers à Lyon et à Bordeaux. D'autre part nous avons créé des agences à Harfleur, Sorgues, Lacaune, Bourg-de-Thizy et au Lavandou. Nous avons racheté une banque à La Tour-du-Pin. Grâce à l'action de tous nos collaborateurs, dans nos succursales anciennes comme dans les plus récentes,

nos dépôts ont augmenté pendant l'année de près d'un cinquième.

Notre compartiment des affaires financières, mettant à profit l'absence de tout emprunt d'Etat, s'est appliqué à satisfaire les demandes d'émission présentées par les groupements et les sociétés privées, tout en participant aux placements de collectivités comme l'Electricité de France, les Charbonnages de France, la Société nationale des chemins de fer français, le Crédit foncier de France et le Crédit national. La tenue des cours, satisfaisante pendant la plus grande partie de l'année, a facilité la tâche de nos exploitants. En fin d'année, le rendement des obligations mises en souscription était plus faible qu'en 1959. Les augmentations de capital, moins nombreuses, ont été aisément couvertes. Les placements d'obligations convertibles en actions ont rencontré également la faveur du public.

La bourse a bénéficié d'une conjoncture favorable dans l'ensemble, mais son évolution a varié suivant les secteurs; les valeurs de pétrole ont baissé, tandis que celles de produits chimiques, de constructions électriques ou de grands magasins accusaient des plus-values. Les capitalistes et surtout les fonds de placement étrangers ont continué à s'intéresser aux titres de sociétés françaises. En définitive, les fluctuations en sens inverse se compensent à peu près et l'indice général des cours s'établit à un niveau à peine supérieur à celui de l'année précédente. Nous avons créé un service d'information mobilière à l'usage des clients soucieux de suivre de plus près la composition de leur portefeuille.

L'assouplissement en France et dans les autres pays des règles de contrôle auxquelles sont soumis les mouvements de capitaux a favorisé notre département des relations étrangères. Les dépôts de nos correspondants dans la zone franc et à l'étranger ont augmenté. Nous avons multiplié nos échanges de visites et de documentation avec les banques de la Communauté européenne, comme avec celles de toute l'Europe, de l'Amérique et même des autres continents. La French American Banking Corporation dont nous partageons à New York le capital avec la Banque de l'Indochine et la Compagnie financière de Suez a développé ses opérations.

La République malgache qui a accédé à l'indépendance reste étroitement liée à la France dont elle reçoit une aide financière et technique. Elle est décidée de son côté, par l'octroi d'avantages fiscaux et douaniers, à s'assurer la disposition des capitaux dont elle a besoin. Elle a l'intention de confier l'émission de la monnaie nationale à un nouvel Institut. Fidèles à une politique qui a été la nôtre depuis 1885, date de notre première installation dans l'île, nos agences se sont associées aux efforts publics et privés mais se sont néanmoins ressenties du marasme des affaires.

La Tunisie a bénéficié d'une économie en expansion. La campagne des huiles a donné de bons résultats et la législation permettant de constituer un stock régulateur a été reconduite pour limiter les spéculations. Le gouvernement poursuit par ailleurs son action en faveur de l'agriculture et s'efforce d'implanter de nouvelles industries. Nos agences, qui souhaitent prêter tout leur concours à l'œuvre entreprise et qui ont été favorisées par une situation en net progrès, ont obtenu des résultats favorables.

En Belgique, l'atmosphère a été troublée par les événements du Congo et des grèves prolongées. La Banque nationale a dû relever le taux de l'escompte et le gouvernement reste aux prises avec le problème budgétaire. L'activité commerciale est néanmoins demeurée soutenue en dépit d'un fléchissement des commandes extérieures dans les derniers mois de l'année. Notre agence qui a vu grandir sensiblement le nombre et l'importance de ses clients, a continué à progresser. Elle a réalisé des bénéfices plus importants.

Notre siège de Londres a apporté aux filiales de maisons françaises, pour le financement de leurs opérations à l'intérieur de la zone sterling, un concours que les circonstances rendaient particulièrement intéressant. Les capitaux étrangers ont été attirés eux aussi à certains moments par les taux élevés qui leur étaient offerts et nous avons obtenu des profits satisfaisants.

En Inde, la production agricole est demeurée stationnaire, tandis que

l'industrie marquait des progrès. Le deuxième plan quinquennal qui s'achève a permis d'améliorer l'équipement du pays. Il a nécessité des emprunts extérieurs qui n'étaient pas moins indispensables pour équilibrer la balance des paiements. La couverture de la circulation a diminué et les prix ont tendance à monter. Le marché indien demeure cependant très recherché par toutes les nations et nos représentants ont apporté leur appui aux firmes françaises qui souhaitent y pénétrer. Les taux d'intérêt plus avantageux et le développement des importations de coton ont facilité notre exploitation et permis à nos agences de réaliser des bénéfices supérieurs. Nous avons fêté le centenaire de notre installation par des cérémonies organisées tant à Bombay qu'à Calcutta et à New Delhi. Nous avons été très touchés de l'accueil que nous avons reçu tant des autorités que d'une clientèle particulièrement fidèle.

En Australie, les exportations de laine qui représentent toujours plus du tiers des ventes à l'étranger ont progressé. La balance des paiements fait apparaître encore un solde déficitaire mais celui-ci est moins élevé que celui de l'année précédente. Les mesures prises en vue de restreindre les importations ont pu être en partie rapportées. Les autorités monétaires ont estimé néanmoins nécessaire de renforcer leur contrôle sur le crédit. Les banques se sont vu fixer des limites pour l'octroi d'avances à leurs clients. Nos agences, dont la tâche principale reste le financement des achats de laine par des négociants français, ont traité également plusieurs opérations avec des entreprises qui ont décidé de s'installer en Australie. Nos résultats restent intéressants.

Nous nous attachons à comprimer nos frais généraux en cherchant à améliorer nos méthodes de travail et en recourant aux techniques les plus modernes. Nous avons continué la mise au point des réformes qu'entraînera le fonctionnement d'un grand ensemble électronique.

Notre personnel s'est montré à la hauteur de sa tâche. Il a fourni avec son ardeur habituelle les efforts qu'exige partout l'adaptation à une

concurrence particulièrement vive. Nous entretenons les meilleurs rapports avec les comités d'établissement et le Comité central d'entreprise qui ont manifesté de façon efficace leur souci de s'associer à l'amélioration de notre organisation. Nos œuvres sociales ont rendu de grands services. Les quatre colonies de vacances accueillent chaque année un nombre plus grand d'enfants. Le déficit de la caisse de retraites nous a conduit à accepter des charges supérieures à celles que ses statuts nous imposent; nous l'avons comblé par des subventions bénévoles. La répartition par âges du personnel en activité ou en retraite ne permet pas d'espérer une amélioration prochaine.

Le bilan analysé par nos commissaires a été établi avec toute la prudence qui est dans nos traditions.

Toutes les créances douteuses, les acquisitions d'immeubles, les dépenses d'aménagement de notre siège social et de nos agences, les achats et installations de matériel ont été amortis.

Notre portefeuille-titres continue à figurer pour un montant très inférieur à la valeur de réalisation.

Notre trésorerie a été constamment liquide.

Compte tenu des frais généraux et des charges de toute nature, amortissements et dotations aux comptes de provisions, le solde créditeur de notre compte de profits et pertes s'élève à NF 4.918.859,44 comprenant la totalité des résultats obtenus tant par nos sièges de France et d'Algérie que par nos agences d'Angleterre, d'Australie, de Belgique, de l'Inde, de Madagascar, de Monaco et de Tunisie.

Après déduction de l'intérêt minimum de 3 % garanti par l'article 8 de la loi du 2 décembre 1945 modifié par la loi du 17 mai 1946, soit NF 409.804,93, représentant une attribution de NF 0,6759 à chacune des

606.310 parts bénéficiaires non amorties, il reste à répartir un solde bénéficiaire de NF 4.509.054,51 auquel nous vous proposons de donner les affectations suivantes, conformément à l'article 26 de nos statuts :

— à la réserve légale : 5 % de NF 4.509.054,51	NF	225.452,73
— aux parts bénéficiaires, en supplément du minimum garanti : NF 1,3241 par part pour porter le total de l'attribution à NF 2 brut, ce qui représente	NF	802.815,07
— aux 600.000 actions de NF 100 appartenant à l'État .	NF	3.000.000 »
— au Conseil d'administration	NF	50.000 »

Les sommes attribuées à l'État et aux parts bénéficiaires remises par lui aux anciens actionnaires en échange de leurs titres atteindront ainsi NF 4.212.620.

Les droits des 15.076 parts de fondateur restant en circulation ont été calculés conformément aux dispositions des articles 40 et 41 des anciens statuts visés à l'article 26 des nouveaux statuts ; il leur sera ainsi attribué NF 33.373,39, correspondant à un dividende de NF 2,21367 brut, soit NF 1,90 net après imputation de la retenue à la source effectuée sur les revenus provenant de nos filiales.

Il restera un reliquat disponible de NF 397.413,32 qui s'ajoutera au report à nouveau des exercices précédents, lequel passera de NF 761.250,28 à NF 1.158.663,60.

Le ministre des finances et des affaires économiques a renouvelé pour quatre ans à compter du 1^{er} janvier 1961 les mandats d'administrateur de MM. Charles FARNIER et Henry DAVEZAC et, conjointement avec le ministre du travail, celui de M. Adrien JAMET ; il a nommé M. Georges LEVARD en remplacement de M. Maurice BOULADOUX, démissionnaire.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 1960

MESSIEURS,

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1960, nous avons l'honneur de rendre compte de l'exécution de notre mandat de commissaires aux comptes, mandat qui a été renouvelé par arrêté de M. le Ministre des Finances et des Affaires Économiques en date du 30 juin 1958 (J.O. des 7 et 8 juillet 1958).

Nous avons procédé, conformément aux prescriptions légales, à de nombreux sondages, vérifications et pointages tant en cours d'exercice qu'après l'arrêté du bilan qui nous permettent de vous confirmer que le Bilan et le compte de « Profits et Pertes » qui vous sont présentés ressortent bien de la comptabilité sociale régulièrement tenue.

BILAN

Le bilan au 31 décembre 1960 établi conformément aux prescriptions de la Commission de contrôle des banques et arrêté en nouveaux francs, présente un total deNF 5.792.081.915,97
contre, en 1959 4.606.761.274,75
soit une augmentation deNF 1.185.320.641,22
due en partie au report de l'échéance de fin de mois.

Nous indiquons ci-après les mouvements des différents postes du bilan et éventuellement leurs particularités.

A L'ACTIF :

Le poste « Caisse, Trésor public, Banques d'émission » figure pour NF 117.758.259,20 au lieu de NF 109.876.478,02. Le poste « Banques et Correspondants » ressort à NF 484.156.275,90 accusant une augmentation de NF 83.115.449,53.

C'est une augmentation de NF 877.258.736,61 qui se dégage du poste « Portefeuille-effets » qui passe de NF 3.158.746.855,66 à NF 4.036.005.592,27.

Le compte « Coupons » présente une augmentation en s'élevant de NF 18.974.946,25 à NF 22.535.575,81.

Les « Comptes courants » débiteurs sont, à NF 661.856.759,34, en augmentation sensible de NF 140.252.463,71.

L'ensemble des « Avances garanties » passe de NF 70.445.518,38 à NF 88.984.046,81. Par contre les « Avances et débiteurs divers » sont en diminution de NF 25.224.647,24 étant ramenés à NF 119.237.316,35.

Les « Débiteurs par acceptations » qui ont leur exacte contre-partie au passif dans le poste « Acceptations à payer » s'élèvent à NF 205.199.149,70 contre NF 132.407.259,39.

Le poste « Titres » est de NF 27.459.116,12, soit une augmentation de NF 2.160.994,53.

Les « Comptes d'ordre et divers » débiteurs s'élèvent à NF 28.389.824,47 contre NF 23.405.009,87.

Le poste « Immeubles et mobilier » ne varie pas à NF 500.000, après amortissement total des acquisitions de l'année.

AU PASSIF :

Les « Comptes de chèques » s'accroissent de NF 324.191.949,57, se trouvant ainsi portés à NF 1.689.085.727,85. Les « Comptes courants », en augmentation de NF 469.106.193,79, s'inscrivent pour NF 1.806.840.648,79.

Les « Banques et Correspondants » passent de NF 635.855.826,13 à NF 689.674.824,83. Les « Comptes exigibles après encaissement » sont portés à NF 236.331.955,25 contre NF 213.996.160,35.

Les « Crédoiteurs divers » ressortent à NF 417.217.092,65, soit par rapport à l'an dernier, une augmentation de NF 40.596.936,16.

Les « Dividendes restant à payer » représentent NF 82.232,39 et le poste « Bons et Comptes à échéance fixe » est en augmentation de NF 183.664.834,25.

Les « Comptes d'ordre et divers » sont portés à NF 104.713.455,06 en augmentation de NF 18.066.127.

Le poste « Réserves » passe de NF 10.000.000 à NF 10.217.609,59 ; cette augmentation provient de la dotation faite à la réserve légale au titre de 1959.

Le capital social est inchangé à NF 60.000.000.

Hors Bilan, les « Engagements par cautions et avals » et les « Effets escomptés circulant sous notre endos » accusent des augmentations respectives de NF 86.961.514,82 et NF 765.219.159,52 par suite notamment de l'inclusion, conformément aux instructions de la Commission de Contrôle des Banques, des effets à moyen terme, depuis le 30 juin, dans le deuxième poste sus indiqué ; par contre les « Ouvertures de crédits confirmés » accusent une diminution de NF 24.646.736,37.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le compte « Profits et Pertes » accuse cette année, à son crédit, avant l'inscription du solde reporté des exercices précédents, un solde bénéficiaire deNF 4.918.859,44
contre, en 1959 4.773.380,16

Il ressort donc, pour 1960, une augmentation de ..NF 145.479,28

Les provenances de la somme de NF 4.918.859,44 sont ainsi exprimées dans le compte Profits et Pertes, compte tenu des charges, amortissements et provisions :

Exploitation	NF	3.787.521,77
Portefeuille-titres et participations		639.451,73
Immeubles		491.885,94
Comme ci-dessus	NF	<u>4.918.859,44</u>

Par rapport à 1959, on dégage une augmentation de NF 983.816,06 sur le résultat de la branche « Exploitation », une diminution de NF 631.805,91 sur les produits du « Portefeuille-titres et participations » et de NF 206.530,87 pour les revenus des « Immeubles ».

Contrairement aux principes observés pour les exercices antérieurs, les produits ou revenus du portefeuille-titres et des immeubles ont été affectés d'une quote-part des frais généraux ce qui explique les diminutions constatées ci-dessus.

Les créances litigieuses ont été amorties intégralement et les créances douteuses ont fait l'objet de provisions justifiées.

Les 842.098 parts bénéficiaires, dont l'origine a été commentée dans le rapport sur le bilan de 1946, se sont trouvées ramenées, après le rachat du 1^{er} janvier 1960, au nombre de 606.310.

Déduction faite de l'intérêt minimum de 3 % alloué à ces parts bénéficiaires par la loi du 2 décembre 1945 et qui s'élève à NF 409.804,93, il reste à affecter un solde de NF 4.509.054,51 dont le projet de répartition comporte :

— l'attribution de 5 % au fonds de réserve légale .NF	225.452,73
— une attribution supplémentaire aux 606.310 parts bénéficiaires non amorties au 31 décembre 1960 ..	802.815,07
<i>A reporter</i>	NF <u>1.028.267,80</u>

<i>Report</i>	NF	1.028.267,80
— attribution aux 600.000 actions au nominal chacune de NF 100 transférées à l'Etat		3.000.000 »
— attribution au Conseil d'administration		50.000 »
— attribution, conformément aux statuts, à chacune des 15.076 parts de fondateur restant en circulation, de NF 2,21367		33.373,39
— report à nouveau		<u>397.413,32</u>
TOTAL ÉGAL	NF	<u>4.509.054,51</u>

Le reliquat portera le report à nouveau à NF 1.158.663,60.

Nous avons pris connaissance du projet de rapport du Conseil d'administration et vous confirmons les renseignements d'ordre comptable qu'il contient. La répartition des bénéfices qui vous est proposée est conforme à la loi et aux statuts.

En terminant, nous déclarons pouvoir attester la concordance de la comptabilité avec les comptes présentés.

Paris, le 4 avril 1961.

Les Commissaires aux comptes :

M. BOUVIER,
M. LELEU.

RAPPORT SPÉCIAL
DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

(Article 40 de la loi du 24 juillet 1867)

EXERCICE 1960

Au regard des dispositions réglementaires concernant les articles 34 et 40 de la loi du 24 juillet 1867, les renseignements que nous croyons devoir fournir sont les suivants :

Les opérations traitées avec une société ou entreprise dont un administrateur du C.N.E.P. est propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur ou directeur, nous ont été régulièrement notifiées. Elles ont pour objet l'octroi de facilités de caisse, de crédits sous diverses formes ou de cautions. Elles ont toutes le caractère d'opérations d'une banque avec sa clientèle et ont été réalisées aux conditions habituelles. Toutes ces opérations ne sont donc mentionnées ici qu'autant que de besoin.

D'autre part, il a été consenti à des membres du Personnel de nouveaux crédits non assortis de la garantie prévue par le décret du 28 mai 1946.

Paris, le 4 avril 1961.

Les Commissaires aux comptes :

M. BOUVIER,
M. LELEU.

BILANS AU 31 DÉCEMBRE 1960

avant répartition

ACTIF		PASSIF	
CAISSE, TRÉSOR PUBLIC, BANQUES D'ÉMISSION..... NF	117.758.259,20	COMPTES DE CHÈQUES..... NF	1.689.085.727,85
BANQUES ET CORRESPONDANTS.....	484.156.275,90	COMPTES COURANTS.....	1.806.840.648,79
PORTEFEUILLE-EFFETS.....	4.036.005.592,27	BANQUES ET CORRESPONDANTS.....	689.674.824,83
COUPONS.....	22.535.575,81	COMPTES EXIGIBLES APRÈS ENCAISSEMENT	236.331.955,25
COMPTES COURANTS.....	661.856.759,34	CRÉDITEURS DIVERS.....	417.217.092,65
AVANCES GARANTIES.....	88.984.046,81	ACCEPTATIONS A PAYER.....	205.199.149,70
AVANCES ET DÉBITEURS DIVERS.....	119.237.316,35	DIVIDENDES RESTANT A PAYER.....	82.232,39
DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS.....	205.199.149,70	BONS ET COMPTES A ÉCHÉANCE FIXE...	567.039.110,14
TITRES.....	27.459.116,12	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS.....	104.713.455,06
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS.....	28.389.824,47	RÉSERVES.....	10.217.609,59
IMMEUBLES ET MOBILIER.....	500.000 »	CAPITAL.....	60.000.000 »
		REPORT A NOUVEAU.....	761.250,28
		BÉNÉFICES DE L'EXERCICE.....	4.918.859,44
TOTAL..... NF	5.792.081.915,97	TOTAL..... NF	5.792.081.915,97

HORS-BILAN

ENGAGEMENTS PAR CAUTIONS ET AVALS..... NF	898.661.852,87
EFFETS ESCOMPTÉS CIRCULANT SOUS NOTRE ENDOS .	1.422.365.406,01
OUVERTURES DE CRÉDITS CONFIRMÉS.....	508.041.763 »

après répartition

ACTIF		PASSIF	
CAISSE, TRÉSOR PUBLIC, BANQUES D'ÉMISSION..... NF	117.758.259,20	COMPTES DE CHÈQUES..... NF	1.689.085.727,85
BANQUES ET CORRESPONDANTS.....	484.156.275,90	COMPTES COURANTS.....	1.806.840.648,79
PORTEFEUILLE-EFFETS.....	4.036.005.592,27	BANQUES ET CORRESPONDANTS.....	689.674.824,83
COUPONS.....	22.535.575,81	COMPTES EXIGIBLES APRÈS ENCAISSEMENT.	236.331.955,25
COMPTES COURANTS.....	661.856.759,34	CRÉDITEURS DIVERS.....	417.267.092,65
AVANCES GARANTIES.....	88.984.046,81	ACCEPTATIONS A PAYER.....	205.199.149,70
AVANCES ET DÉBITEURS DIVERS.....	119.237.316,35	DIVIDENDES RESTANT A PAYER.....	4.328.225,78
DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS.....	205.199.149,70	BONS ET COMPTES A ÉCHÉANCE FIXE....	567.039.110,14
TITRES.....	27.459.116,12	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS.....	104.713.455,06
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS.....	28.389.824,47	RÉSERVES.....	10.443.062,32
IMMEUBLES ET MOBILIER.....	500.000 »	CAPITAL.....	60.000.000 »
		REPORT A NOUVEAU.....	1.158.663,60
TOTAL..... NF	5.792.081.915,97	TOTAL..... NF	5.792.081.915,97

HORS-BILAN

ENGAGEMENTS PAR CAUTIONS ET AVALS..... NF	898.661.852,87
EFFETS ESCOMPTÉS CIRCULANT SOUS NOTRE ENDOS.	1.422.365.406,01
OUVERTURES DE CRÉDITS CONFIRMÉS.....	508.041.763 »

COMPTE DE PROFITS ET

DÉBIT

ATTRIBUTION AUX PARTS BÉNÉFICIAIRES :	
Intérêt de 3 %, soit : NF 0,6759 sur 606.310 parts bénéficiaires non amorties (ART. 8 de la loi du 2 décembre 1945)..... NF	409.804,93
SOLDE BÉNÉFICIAIRE NET	4.509.054,51
	NF 4.918.859,44
ATTRIBUTION A LA RÉSERVE STATUTAIRE :	
5 % de NF 4.509.054,51	NF 225.452,73
ATTRIBUTION AUX PARTS BÉNÉFICIAIRES :	
Attribution supplémentaire NF 1,3241 par part	802.815,07
ATTRIBUTION AUX ACTIONS TRANSFÉRÉES A L'ÉTAT :	
Sur 600.000 actions de NF 100	3.000.000 »
ATTRIBUTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
	50.000 »
ATTRIBUTION AUX PARTS DE FONDATEUR, conformément aux statuts, soit NF 2,21367 sur 15.076 parts de fondateur restant en circulation	
	33.373,39
REPORT A NOUVEAU	397.413,32
	NF 4.509.054,51

REPORT A

MONTANT REPORTÉ A NOUVEAU..... NF	1.158.663,60
	NF 1.158.663,60

PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1960

CRÉDIT

BÉNÉFICES DE L'EXERCICE, compte tenu des CHARGES, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS :	
— EXPLOITATION	NF 3.787.521,77
— PORTEFEUILLE-TITRES ET PARTICIPATIONS	639.451,73
— IMMEUBLES	491.885,94
	NF 4.918.859,44
SOLDE BÉNÉFICIAIRE NET DE L'EXERCICE 1960	NF 4.509.054,51

NOUVEAU

SOLDE CRÉDITEUR AU 31 DÉCEMBRE 1959..... NF	761.250,28
REPORT DE L'EXERCICE 1960	397.413,32
	NF 1.158.663,60

RÉSOLUTIONS

adoptées par la commission de contrôle des banques
dans sa séance du 14 juin 1961

PREMIÈRE RÉSOLUTION

La commission de contrôle des banques, conformément aux propositions du conseil d'administration et après avoir pris connaissance des rapports des commissaires aux comptes :

— approuve les comptes de l'exercice 1960 arrêtés au 31 décembre 1960 et le règlement d'inventaire, tels qu'ils lui ont été présentés ;

— fixe à NF 2 par part la répartition allouée aux parts bénéficiaires nominatives du Comptoir national d'escompte de Paris, par application de l'article 8 de la loi du 2 décembre 1945, modifié par l'article 4 de la loi n° 46-1071 du 17 mai 1946,

et à NF 2,21 367 par part, le dividende revenant aux parts de fondateur, conformément aux statuts d'origine du Comptoir national d'escompte de Paris.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

La commission décide, conformément à l'article 26 des statuts du Comptoir national d'escompte de Paris :

— l'attribution aux actions du Comptoir national d'escompte de Paris transférées à l'Etat d'une somme totale de NF 3 000 000 ;

— le versement au conseil d'administration d'une somme de NF 50 000, à titre de tantièmes.

TROISIÈME RÉSOLUTION

La commission approuve le rapport spécial établi par les commissaires aux comptes, en exécution des articles 34 et 40 de la loi du 24 juillet 1867 et de l'article 17 du décret N° 46-1246 du 28 mai 1946.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

• SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

AGENCES DANS PARIS :

- | | | | | |
|---|--|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • A. 147, Bd St-Germain. • B. 55, Rue de Rivoli. • C. 23, Bd Diderot (G. de Lyon). • D. 2, Rue Rambuteau. • E. 16, Rue Turbigo. • F. 15, Place de la République. • G. 2, Rue de Flandre, et Bureau aux Abattoirs de la Villette. | <ul style="list-style-type: none"> • H. 2, Rue du Quatre-Septembre. • I. 80-82, Bd Magenta. • J. 19, B^{de} Strasbourg. • L. 86, Rue de Clichy. • M. 87, Av. Kléber. • N. 35, Av. Mac-Mahon. • O. 71, Boulevard Montparnasse. • P. 2, Boulevard Beaumarchais (pl. de la Bastille). • R. 53, Bd Saint-Michel. | <ul style="list-style-type: none"> • S. 2 bis, Av. des Gobelins. • T. 2, Bd de Courcelles. • U. 49, Av. des Champs-Élysées. • V. 90, Avenue du Général-Leclerc. • W. 75, Rue St-Lazare (Pl. de la Trinité). • X. 40, R. du Commerce. • Y. 113, Fg St-Honoré. • Z. 2, Pl. St-Augustin. | <ul style="list-style-type: none"> • AB. 39, Rue de Ménilmontant. • AC. 14, Rue Bergère. • AD. 25, Bd Barbès. • AE. 44, R. La Fayette. • AF. 199, Bd Voltaire. • AG. 2, Chaussée de la Muette. • AH. 47 bis, Avenue Bosquet. • AJ. 48 bis, r. d'Auteuil. • AK. 10, Rue de Rome. | <ul style="list-style-type: none"> • AL. 93, Av. de Villiers. • AN. 96, Av. Victor-Hugo. • AP. 1, Pl. Gambetta. • AR. 2, R. P. Semart (square Montholon). • AT. 12, Bd Raspail. • AV. 168, R. de Belleville. • AY. 44, Rue Etienne-Marcel. • BA. 6, Av. Friedland. |
|---|--|---|---|--|

AGENCES EN BANLIEUE :

- | | | | | |
|---|---|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Antony. Arnouville. Asnières. Aubervilliers. Bondy. Bourgét (Le). Charenton. Chaville. | <ul style="list-style-type: none"> Clichy-la-Garenne. Colombes. • Elisabethville-sur-Seine. • Enghien-les-Bains. • Ermont. • Garches. | <ul style="list-style-type: none"> • Levallois-Perret. • Livry-Gargan. • Mantes-la-Jolie. • Marines. • Montreuil-sous-Bois. • Montrouge. • Neuilly-sur-Seine. | <ul style="list-style-type: none"> • Noisy-le-Sec. • Pontoise. • Putaux. • Rosny-sous-Bois. • Saint-Cyr-l'École. • Vincennes. • Saint-Denis. • St-Germain-en-Laye. | <ul style="list-style-type: none"> • Sarcelles. • Taverny. • Versailles. • Vésinet (Le). • Vincennes. • Viroflay. • Vitry-sur-Seine. |
|---|---|--|--|---|

AGENCES A L'ÉTRANGER ET DANS LA COMMUNAUTÉ :

- | | | | | |
|---|---|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • LONDRES • BRUXELLES • MONTE-CARLO • BOMBAY • CALCUTTA | <ul style="list-style-type: none"> MELBOURNE • SYDNEY SYDNEY-PITT STREET AMBATONDRAZAKA DIÉGO-SUAREZ | <ul style="list-style-type: none"> FARAFANGANA FIANARANTSOA MAJUNGA MANAKARA MANANJARY | <ul style="list-style-type: none"> MOROMBÉ TAMATAVÉ • TANANARIVE Pl. de l'Indépendance TANANARIVE Av. de l'Indépendance TULEAR | <ul style="list-style-type: none"> • TUNIS TUNIS-AL-DJAZIRA • BIZERTE SOUSSE SFAX |
|---|---|---|---|--|

REPRÉSENTATIONS PERMANENTES :

En Argentine : *Reconquista*, 165, BUENOS-AIRES.

En Inde : 19 A, Ratendon Road, NEW-DELHI.

DÉLÉGATION POUR LE BRÉSIL, LA BOLIVIE, L'ÉQUATEUR ET LE PÉROU

Sao Paulo (Brésil), Rua 24 de Mayo, 276.

(•) Agences ayant un service de coffres-forts en location.

(*) Agences fonctionnant périodiquement.

AGENCES EN FRANCE :

- | | | | |
|--|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Abbeville. • Abondance. • Agen. • Aiguebelle. • Aigues-Mortes. • Aiguillon. • Aire-sur-l'Adour. • Aix-en-Othe. • Aix-en-Provence. • Aix-les-Bains. • Alban. • Albertville. • Albi. • Alençon. • Alès. • Alger. • Allanche. • Allasac. • Ambarès. • Ambérieu-en-Dombes. • Ambès. • Amiens. • Ancenis. • Andernos. • Andrezieux. • Angers. • Angoulême. • Annecy. • Anneyron. • Annonay. • Antibes. • Antrain. • Anzin. • Apt. • Ardentes. • Ardes-sur-Couze. • Argenton-sur-Creuse. • Arles. • Armantières. • Arnage. • Arny-le-Duc. • Arnèke. • Arras. • Ars-en-Ré. • Auch. • Aulnay-de-Saintonge. • Auneau. • Aurillac. • Auriol. • Authon. • Autun. • Auxerre. • Availles-Limouzine. • Avignon. | <ul style="list-style-type: none"> Bordeaux-Barrière-d'Ornano. Bordeaux-Chartrons. Bordeaux-Victor-Hugo. Bordeaux-Capucins. Bordeaux-Nouveaux-Abattoirs. Bordeaux-Barrière de Toulouse. • Boulay. • Boulogne-sur-Mer. • Boulou (Le). • Bourbon-Lancy. • Bourboule (La). • Bourcefranc. • Bourg-Achard. • Bourg-de-Thizy. • Bourg-en-Bresse. • Bourges. • Bourguil. • Boussac. • Branne. • Brantôme. • Brassac. • Brest. • Briatexte. • Bricquebec. • Brienne-le-Château. • Brioude. • Brive. • Brizambourg. • Bruges. • Burié. • Buxières-les-Mines. | <ul style="list-style-type: none"> • Clermont-Ferrand. • Clermont-l'Hérault. • Clisson. • Cluses. • Cognac. • Combronde. • Compiègne. • Concarneau. • Condé-sur-Noireau. • Confolens. • Conlie. • Connerre. • Contres. • Corbeil. • Courçon-d'Aunis. • Courtenay. • Courville-sur-Eure. • Cosne-sur-Loire. • Couhé-Vérac. • Coulonges-sur-l'Autize. • Cour-Cheverny. • Coutances. • Couternes. • Coutras. • Cozes. • Crapeonne-sur-Arzon. • Crau (La). • Crèvecœur-le-Grand. • Cruzy. • Cuers. • Culan. | <ul style="list-style-type: none"> • Graçay. • Grand-Lucé (Le). • Graulhet. • Grenoble. • Guerche-de-Bretagne (La). • Guerche-sur-l'Aubois (La). • Guignes-Rabutin. • Guignicourt. • Guitres. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Dammartin-en-Goële. • Dax. • Deauville. • Dieppe. • Dion. • Dinard. • Diou. • Dives-sur-Mer. • Dolé. • Domart-en-Ponthieu. • Dombasle-sur-Meurthe. • Domène. • Dorât (Le). • Douai. • Doué-la-Fontaine. • Dreux. • Duclair. • Dunkerque. | <ul style="list-style-type: none"> • Cadillac-sur-Garonne. • Caen. • Cagnes-sur-Mer. • Cahors. • Calais. • Calvinet. • Cambo-les-Bains. • Cambrai. • Cancalle. • Cannes. • Capetang. • Carcassonne. • Carmaux. • Carpentras. • Cascastel-les-Corbières. • Cassel-Gare-Bavinchove. • Cassis. • Castelnaudary. • Castillonnet. • Castillon-la-Bataille. • Castres. • Caussade. • Cavailon. • Caylus. • Cellés-sur-Belle. • Cercy-la-Tour. • Céret. • Chabanais. • Chablis. • Chabris. • Chalonnes-sur-Loire. • Châlons-sur-Marne. • Chalon-sur-Saône. • Chambéry. • Chambon-Feugerolles (Le). • Charleville. • Charly-sur-Marne. • Chartres. • Chataigneraie (La). • Château-d'Oléron (Le). • Châteaugiron. • Châteauneuf-sur-Sarthe. • Châteauneuf-en-Thymerrais. • Châteaurenard. • Châteauroux. • Château-Thierry. • Chatel. • Châtelguyon. • Châtelleraut. • Châtillon-en-Bazois. • Châtillon-sur-Seine. • Châtillon-sur-Sèvre. • Chaumes-en-Brie. • Chauny. • Chef-Boutonne. • Chemillé. • Cherbourg. • Chéroy. • Cholet. • Ciboure. • Cirey-sur-Vezouze. • Clermont-de-l'Oise. | <ul style="list-style-type: none"> • Hagondange. • Halluin. • Harfleur. • Hasparren. • Havre (Le). • Haye-du-Puits (La). • Hazebrouck. • Hennebont. • Henrichemont. • Herbiers (Les). • Honfleur. • Hossegor. • Hourtin. • Hyères. | <ul style="list-style-type: none"> • Illkirch-Graffenstaden. • Isle-en-Jourdain (L'). • Isle-Jourdain (L'). • Issoire. • Issoudun. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Jargeau. • Jarnac. • Juan-les-Pins. • Juillac. | <ul style="list-style-type: none"> • Lacaune. • Laignes. • Lancy. • Landerneau. • Landrecies. • Langeac. • Langeais. • Langon. • Lanmezean. • Lanouaille. • Laon. • Laroquebrou. • Latille. • Lautrec. • Laval. • Lavandou (Le). • Lavelanet. • Le Lion-d'Angers. • Lempdes. • Lencloître. • Lens. • Le Puy. • Lesparre. • Levroux. • Lézay. • Lézignan-Corbières. • Libourne. • Liguéil. • Lille. • Lille-Lomme. • Lillebonne. • Limoges. • Limoux. • Lisieux. • Lisle. • Lisle-sur-Tarn. • Livron. • Loches. • Lodève. • Londe (La). • Longué. • Lons-le-Saunier. • Lonzac. • Lorient. • Lorignac. • Lormont. • Lourdes. • Louvesc (La). • Luc (Le). • Lude (Le). • Lunéville. • Lusignan. • Lussac-les-Châteaux. • Luz-Saint-Sauveur. • Luzy. • Lyon. • Lyon-Bachut. • Lyon-Brotteaux. • Lyon-Charpennes. • Lyon-Croix-Rousse. • Lyon-Guillotière. | | |

(•) Agences ayant un service de coffres-forts en location.

(*) Agences fonctionnant périodiquement.

(**) Bureaux de saison.

(Suite au verso.)

Lyon-Jean-Macé.
Lyon-La Fayette.
Lyon-Perrache.
Lyon-Vaise.
Lyon-Villeurbanne

●Mâcon.
*Magnac-Laval.
●Mans (Le).
*Mans (Le) " Pontlieue "
*Manzat.
*Marans.
●Marmanda.
*Marnay.
*Marquise.
*Marseillan.
●Marseille.
Marseille-St-Marcel.
Marseille-République.
*Massiac.
*Martigne-Briand.
*Matha.
●Maubeuge.
*Maubourquet.
●Mauléon-Soule.
*Maur.
*Mauzé-sur-le-Mignon.
●Mayenne.
*Mayet.
●Mazamet.
●Meaux.
*Mehun-sur-Yèvre.
*Mellé.
●Melun.
*Merville.
*Mesle-sur-Sarthe (Le).
●Metz.
*Meung-sur-Loire.
Millau.
*Miramont-de-Guyenne.
*Mirebeau-en-Poitou.
*Monségur.
●Montauban.
*Montbard.
*Montbéliard.
●Montbrison.
●Mont-de-Marsan.
*Mont-Dore (Le).
●Montélimar.
*Montfrin.
●Montgeron.
*Monthureux-sur-Saône.
●Montluçon.
Montmédy.
●Montpellier.
*Montrésor.
*Montreuil.
*Montsalvy.
*Mortagne-sur-Gironde.
●Moulins.
*Moulins-Engilbert.
●Mouy.
●Mulhouse.
●Murat.
*Mussidan.

●Nancy.
●Nantes.
●Narbonne.
*Navarrenx.
*Nay.
*Nérondes.
*Neuilly-Saint-Front.
*Neussargues.
*Neuville-de-Poitou.
●Nevers.
●Nice.
*Nice-Abattoirs.
●Nîmes.
●Niort.
*Nogent-le-Roi.
*Nogent-sur-Seine.
*Nontron.
*Nort-sur-Erdre.
Notre-Dame-de-Gravenchon.

*Oisemont.
●Ollioules.
●Olonzac.
●Oloron-Sainte-Marie.
*Onzain.
*Oradour-sur-Vayres.
●Orange.
●Orléans.
*Ormes (Les).
*Oucques.
*Ouzouer-le-Marché.

*Paimbœuf.
*Pallice (La).
*Pardies.
*Patay.
●Pau.
●Pauillac.
*Paulhaguet.
*Pavilly.
*Peage-du-Roussillon (Le).
*Pellegrue.
●Périgueux.
*Perly.
●Péronne.
●Perpignan.
*Pierrelatte.
*Pertuis.
*Pieux (Les).
*Pignans.
●Plancoët.
*Plouay.
*Podensac.
●Poitiers.
*Poix.
*Poligny.
*Pons.
●Pont-à-Mousson.
Pont-de-Claix.
*Pont-Saint-Esprit.
*Pont-Saint-Pierre.
*Pont-Sainte-Maxence.
*Pont-sur-Yonne.
*Pornic.
*Pornichet.
*Port-à-Binson.
*Port-la-Nouvelle.
*Port-St-Louis-du-Rhône.
Port-Vendres.
*Pouancé.
*Prades.
*Pré-en-Pail.
*Prémery.
*Privas.
*Puy-laurens.

●Quimper.
*Quatre-Routes (Les).
*Quillan.

**Rayol (Le).
●Reims.
●Remiremont.
●Rennes.
●Réole (La).
*Requista.
●Riom.
*Rive-de-Gier.
●Roanne.
*Roche-Bernard (La).
*Rochechouart.
*Rochefort-sur-Mer.
*Roche-la-Molière.
*Rochelle (La).
*Rocroi.
●Rodez.
*Rognac.
●Romans.
●Romilly-sur-Seine.
*Roquefort-sur-Soulzon.
*Roquemaure.
●Roubaix.
●Rouen.
●Rouen-Saint-Sever.

*Rouget (Le).
*Rumilly.

●Saint-Amand-les-Eaux.
*Saint-Ambroix.
*Saint-Anthème.
*Saint-Antoin.
*Saint-Août.
*Saint-Astier.
*Saint-Brévin-les-Pins.
●Saint-Brieuc.
*Saint-Cast.
●Saint-Chamond.
*Saint-Chinian.
●Saint-Claude.
*Saint-Denis-d'Oléron.
*Saint-Didier-en-Velay.
*Saint-Dié.
●Saint-Etienne.
●Saint-Etienne-Bellevue.
●Saint-Etienne-La Terrasse.
*Saint-Etienne-de-Mont-Luc.
*Saint-Florent.
*Saint-Florent-le-Vieil.
*Saint-Gaultier.
*Saint-Geniès.
*Saint-Georges-d'Oléron.
*Saint-Gervais-les-Trois-Clochers.
*Saint-Hippolyte-du-Fort.
●Saint-Jean-d'Angély.
*Saint-Jean-de-Bruel.
*Saint-Jean-du-Gard.
●Saint-Junien.
*Saint-Just-en-Chaussée.
*Saint-Laurent-d'Aigouze.
*Saint-Laurent-sur-Gorre.
*Saint-Léger-sur-Dheûne.
●Saint-Lô.
*Saint-Louis.
*Saint-Malo.
*Saint-Médard-de-Guizières.
*Saint-Médard-en-Jalles.
*Saint-Nazaire.
●Saint-Omer.
*Saint-Palais.
*Saint-Paul-de-Fenouillet.
*Saint-Pierre-le-Moutier.
*Saint-Pierre-d'Oléron.
*Saint-Pierre-sur-Dives.
●Saint-Quentin.
*Saint-Quentin-la-Poterie.
*Saint-Rambert-sur-Loire.
*Saint-Romain-de-Colbosc.
*Saint-Saulge.
*St-Savin-sur-Gartempe.
*Saint-Servan-sur-Mer.
*Saint-Sever-sur-l'Adour.
**Saint-Tropez.
*Saint-Vivien-Médoc.
*Ste-Geneviève-des-Bois.
*Sainte-Marie-de-Ré.
*Sainte-Sigolène.
●Saintes.
*Saint-Yorre.
●Salindres.
●Sallanches.
*Sailles-Curan.
●Salon.
*Samatan.
*Sarzeau.
●Saulieu.
●Saumur.
*Sauveterre-de-Guyenne.
*Sauxillanges.
*Scaër.
*Scionzier.
●Sedan.
●Sées.
*Ségonzac.
●Ségré.
Sérémange.
●Sens.
●Sète.

*Seurre.
●Sillé-le-Guillaume.
●Soissons.
●Solliès-Pont.
*Sommières.
Sorgues.
*Sourdeval-la-Barre.
●Soustons.
*Souterraine (La).
●Strasbourg.
●Strasbourg-Bourse.
*Surgères.
*Sury-le-Comtal.
*Suze (La).

*Talaudière (La).
Tarare.
●Tarbes.
*Tardets.
*Targon.
*Tartas.
*Tavaux.
*Teil (Le).
*Terrasson.
*Tessy-sur-Vire.
Thionville.
*Thiviers.
*Thouarcé.
*Tinchébray.
*Tocane-Sainte-Apre.
*Tonnay-Boutonne.
*Tonnay-Charente.
*Tonneins.
*Torfeu-Tiffauges.
●Toulon.
●Toulouse.
Toulouse-Bonnefoy.
●Tourcoing.
Tour-du-Pin (La).
●Tours.
●Tremblade (La).
●Trouville.
●Troyes.

*Uzès.

*Vaas.
*Val-André-Pléneuf.
●Valence.
*Valence-d'Agen.
*Valence-d'Albigeois.
●Valenciennes.
*Vallauris.
●Vannes.
*Vatan.
●Vendôme.
*Verdun-sur-le-Doubs.
*Vermenton.
*Vernoil-le-Fourrier.
Vernon.
*Vernoux.
*Vic-Fézensac.
*Vichy.
*Vic-sur-Cère.
*Vic-sur-Seille.
●Vienne.
*Vierzon.
*Vigan (Le).
*Vihiers.
*Villaines-la-Juhel.
*Villandraut.
*Villefort.
*Villefranche-de-Panat.
●Villefranche-sur-Saône.
●Villeneuve-sur-Lot.
*Villéréal.
*Villers-Bocage.
●Vire.
●Vitré.
●Voiron.
*Voreppe.
*Voves.

*Wormhoudt.

(●) Agences ayant un service de coffres-forts en location.
(*) Agences fonctionnant périodiquement.
(**) Bureaux de saison.